

# L'agroécologie : une troisième voie entre un système conventionnel et l'AB

A partir des années 90, des programmes de recherches européens ont permis la mise au point de systèmes de cultures compatibles avec un développement durable de l'agriculture : réduction significative des intrants en mettant à profit les processus naturels de régulation tout en préservant la rentabilité globale des exploitations.

Ces « systèmes intégrés » respectent les principes de l'agriculture biologique (AB) sans s'interdire l'utilisation de produits chimiques de synthèse quand cela s'avère nécessaire, ce qui correspond à ma définition de l'agroécologie.

### Des principes simples au niveau de l'exploitation

- Associer des productions végétales annuelles et pérennes à des productions animales.
- Avoir des rotations qui minimisent le développement des maladies, des adventices et économisent les engrais.
- Avoir des parcelles pas trop grandes et tenir compte de la répartition des cultures dans l'espace.

- Développer des zones non cultivées, refuges pour les auxiliaires des cultures.
- Utiliser le travail du sol simplifié pour augmenter la teneur en matière organique et l'activité biologique des sols.
- Choisir un objectif de rendement moyen (accessible 1 année sur 2) et des variétés résistantes aux maladies et de bonne qualité.
- Ajuster la fertilisation en fonction des objectifs de rendements et la fumure organique.
- Adopter une stratégie préventive pour la protection des cultures. N'utiliser les traitements phytosanitaires qu'en dernier recours.

L'ordre de ces principes n'est pas indifférent. Il sera par exemple plus facile de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires si la rotation est longue et la dose d'azote raisonnable.

### Faisabilité technique et économique

- Malgré un contexte économique changeant, les systèmes intégrés donnent des résultats équivalents à ceux des systèmes

plus intensifs, voire plus stables si les techniques sont bien maîtrisées. Ils préservent la compétitivité des produits agricoles.

- Les réductions d'intrants sont en moyenne de 30% et la modification des itinéraires techniques permet de diviser par 2 l'impact environnemental des systèmes de production.

Quand en 1999 paraît mon livre « Une troisième voie en grande culture », aucun de ces principes n'était pratiqué de manière généralisée en France. Aujourd'hui, l'évolution vers l'agroécologie est engagée (conditionnalité PAC, Ecophyto, développement des légumineuses, ...)

Cette évolution nécessite un accompagnement par des techniciens animateurs bien formés et un « coup de pouce » de l'État. La plateforme DEPHY en est un exemple parmi d'autres (<http://www.ecophytopic.fr/tr/innovation-en-marche/r%C3%A9seau-dephy>) ■

*Philippe Viaux*  
Membre de l'Académie d'agriculture